



Monsieur Claude Wiseler
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 3 mars 2026

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 83 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais, dans le cadre de l'heure de questions de la séance plénière du 3 mars 2026, poser une question orale à Madame la ministre de la Justice au sujet de la criminalité juvénile et des structures de placement pour mineurs.

Veuillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mon profond respect.

A handwritten signature in blue ink, consisting of stylized letters that appear to be 'DL'.

Dan Biancalana
Député